



AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Annulation de la séance extraordinaire du 6 novembre 2020

Avis public est donné par Monsieur Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de La Pêche que le conseil municipal **annule** la tenue de la séance extraordinaire qui était prévue le 6 novembre 2020 à 12 h 00 par vidéoconférence.

DONNÉ à La Pêche, ce 5^e jour du mois de novembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier

DIRECTION GÉNÉRALE